



Prix Sanofi de la recherche en santé, en Algérie

Appel à candidatures :

Pour promouvoir et récompenser les travaux de recherche dans le domaine de la santé publique, le groupe Sanofi a institué en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), un prix national annuel de 2.000.000 DA, destiné à encourager les jeunes chercheurs dans les disciplines biologiques en relation avec l'homme, ou en recherche clinique afin d'accélérer le transfert de connaissances vers des applications diagnostiques et thérapeutiques pour soigner les patients. Le prix sera remis au cours d'une cérémonie organisée à cet effet dans les 15 jours qui suivent la proclamation des résultats par le jury.

Conditions de participation :

Pour concourir les candidats doivent présenter un travail novateur portant sur une recherche effectuée durant les trois dernières années et démontrer comment par leurs savoirs, leurs contributions et actions concrètes, ils participent au développement de la science et à l'amélioration de la santé des citoyens.

Critères de recevabilité du dossier :

- Etre un chercheur de moins de 45 ans à la date de dépôt du dossier de candidature.
- Etre titulaire d'un diplôme de post-graduation en Médecine, Pharmacie, ou biologie.
- Avoir effectué un travail scientifique ayant fait l'objet d'une Publication (WOS, Scopus), portant sur une recherche effectuée en Algérie durant les 3 dernières années précédant le dépôt de candidature.
- Fournir les documents suivants :
 - Un court CV sur une page :
 - Le formulaire de candidature
 - Une synthèse du projet de moins de 10 pages faisant ressortir les principaux résultats (Descriptif du projet, Matériel et méthode, Résultats, Discussion, Application et impact dans le domaine de la santé)
 - La liste des travaux scientifiques classée par rubriques de 1 à 8, selon la grille d'évaluation et de contribution scientifiques

Dépôt de candidature :

Faire acte de candidature implique d'accepter pleinement la décision du jury quelle qu'elle soit. Chaque dossier sera étudié par tous les membres du jury qui, après accord, peuvent procéder à une première sélection. Le prix sera décerné, à la suite d'un vote précédé d'une discussion, à la majorité des voix. Le Président du jury en cas d'égalité, bénéficiera d'une double voix. Le prix pourra éventuellement être partagé ou ne pas être décerné si la qualité des documents reçus apparaît insuffisante.

Les dossiers de candidature peuvent être déposés à l'ATRSS (région Ouest), au CRBT (région Est), et à la DGRSDT (région Centre).

Le présent appel sera diffusé dès le 29 mai 2014 à travers les sites web des institutions impliquées dans la gestion de cet appel (DGRSDT, ATRSS, CRBT, Institut Pasteur, Sanofi).

Le Jury :

Il est composé de treize membres qui sont chargés des tâches suivantes :

- Réception des dossiers de candidatures
- Etude et appréciation des travaux soumis
- Choix du lauréat

**Date limite de dépôt des dossiers de candidatures :
Le 30 Septembre 2014**